

Adopté le 28 octobre 2025

**CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE MAURICE-BARBEAU**  
**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement**  
**tenue le 21 mai 2025 à midi au local C1-35**

**Sont présents :**

M. Ludovic Bruneau, étudiant en vente-conseil  
Mme Marilyne Bujold, psychoéducatrice  
M. Alexis D'Amours, étudiant en vente-conseil  
Mme Cynthia Desbiens, enseignante en dessin de bâtiment (remplac. de Frédéric Laflamme)  
Mme Lanie Desrochers, présidente du CE et directrice générale d'Option-travail  
M. Jonathan Grego, entreprise Droite Gauche Architecture inc.  
M. Normand Landry, directeur  
M. Maxime Lapointe, entreprise Leclerc communication  
Mme Maude Larivière-Pageot, gestionnaire d'établissement  
Mme Isabelle Myrand, conseillère d'orientation  
Mme Sophie Lemieux, agente de bureau  
Mme Mélissa Poulin, directrice adjointe  
M. Jean-François Roy, enseignant en lancement d'une entreprise  
M. Philippe Ruel, enseignant en photographie (remplac. de Julie Marchand)

**Secrétaire :**

Mme Isabelle Giguère

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Mme Lanie Desrochers souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Le quorum est constaté à 12 h 05.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Mme Lanie Desrochers fait la lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation.

Il est proposé par **M. Jonathan Grego** d'adopter l'ordre du jour avec la modification présentée. **Secondée par Mme Marilyne Bujold.**

**C.E. 027-24-25 L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 AVRIL 2025**

Il est proposé par **M. Maxime Lapointe** d'adopter le procès-verbal tel que présenté **Secondée par M. Alexis D'Amours.**

**C.E. 028-24-25 Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.**

**4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 16 AVRIL 2025**

Aucun suivi n'est à faire.

**5. INTERVENTION DU PUBLIC**

Aucun membre du public n'est présent.

**Dépôt pour approbation :**

**6. DÉPÔT DES DEMANDES DE SORTIES ÉDUCATIVES 2024-2025 (si changement)**

M. Normand Landry informe les membres du conseil d'établissement qu'il n'y a eu aucun changement depuis la dernière rencontre le 16 avril dernier.

**7. FRAIS AFFÉRENTS 2025-2026**

Mme Maude Larivière-Pageot présente les principaux changements au niveau des **Frais afférents pour la prochaine année scolaire (2025-2026) :**

- ✓ Augmentation de 55 \$ pour les frais de matériel en Bijouterie-joaillerie;
- ✓ Augmentation de 5 \$ pour les frais de matériel en Dessin de bâtiment en classe et en ligne;
- ✓ Diminution de 25 \$ pour les frais de matériel en Photographie;
- ✓ Diminution de 25 \$ pour les frais de matériel en Vente-conseil et Représentation;
- ✓ Statut quo pour les frais de matériel en Mécanique de vélo;
- ✓ Statut quo pour les frais de matériel en Service de garde en milieu scolaire.

**Détails des autres « Frais divers » 2025-2026 :**

Les frais d'admission pour la RAC seront de 45 \$ (moins de 450 heures), 90 \$ (entre 450 et 900 heures) et 120 \$ (900 heures et plus).

Des frais d'admission de 50 \$ s'appliqueront pour tout départ en formation suivi d'une réinscription au cours de la même année dans un programme du CFPMB. Des frais de 20 \$ seront exigés en cas d'annulation d'un dossier.

Les frais d'analyse de dossier pour les élèves internationaux seront de 200 \$ en statut quo. Le montant sera déduit de la première facture de l'étudiant dès le début de sa formation.

**C.E. 029-24-25 Il est proposé par M. Ludovic Bruneau d'approuver le document des Frais afférents 2025-2026 tel que présenté. Secondée par M. Philippe Ruel.**

**Les frais afférents 2025-2026 sont approuvés à l'unanimité.**

**8. DEMANDE DE DÉROGATION CALENDRIER SCOLAIRE 2025-2026 ET 2026-2027**

Le conseil d'établissement souhaite présenter une demande de dérogation à la direction générale (Conseil d'administration) afin de déplacer l'une des journées pédagogiques prévues en novembre 2025 et en novembre 2026. Cette demande vise à permettre la

participation du plus grand nombre possible d'enseignants à la Journée nationale de la formation professionnelle (FP). En effet, les dates de cet événement nous ont été communiquées après l'approbation des calendriers scolaires 2025-2026 et 2026-2027 par le conseil d'administration du CSSDD.

**Il est proposé par Mme Cynthia Desbiens** d'approuver la demande de modification des calendriers scolaires 2025-2026 et 2026-2027 afin de permettre la participation des enseignants à la Journée nationale de la formation professionnelle. **Secondée par M. Jonathan Grego.**

**C.E.030-24-25 La demande de dérogation des calendriers scolaire 2025-2026 et 2026-2027 est approuvé à l'unanimité par les membres du conseil d'établissement.**

**Dépôt pour information :**

**9. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RÉVISION BUDGÉTAIRE AVRIL 2025**

Mme Maude Larivière-Pageot désire apporter des informations complémentaires au document « **Sommaire des dépenses et revenus 2024-2025 budget initial** » qu'elle avait présenté aux membres le 16 avril dernier.

Voici quelques précisions concernant principalement la dernière colonne du document (Revenus), qui illustre l'écart entre les prévisions établies en début d'année et la révision budgétaire effectuée en avril. Un surplus avait été anticipé dans le budget initial, et un excédent est également prévu dans la version révisée, bien qu'il soit moins important.

En ce qui concerne le programme de Vente-conseil, il est important de noter que le taux d'abandon est finalement inférieur à celui des autres programmes offerts au CFPMB. Cela s'explique notamment par la durée plus courte de cette formation par rapport aux autres.

Quant au programme de Mécanique de vélos, il n'est pas déficitaire. En effet, la première cohorte a été financée par le projet COUD, ce qui permet de dégager un surplus malgré les dépenses engagées.

**10. INFORMATION DE LA DIRECTION**

- Nouveaux élèves pour la rentrée du 7 mai (9 élèves en bijouterie, 21 élèves en dessin de bâtiment et 5 élèves en photographie) pour un total de 560 élèves actifs.
- Annonce Lancement d'une entreprise (suspension de la formation pour une période indéterminé)
- Olympiades de la formation professionnelle (1 étudiante en vente-conseil et 1 étudiant en dessin de bâtiment)
- Déjeuner gaufres pour les élèves de dessin de bâtiment
- Solutions Plus (vente-conseil)
- Conférence sur le consentement (photographie)
- Activités de Pâques

- Semaine de la santé mentale organisé par Marilyne Bujold
- Entente avec la FCSSQ pour AEP en Service de garde
- Entente à venir en dessin de bâtiment

### **À venir au CFP Maurice-Barbeau**

- Comité social (party hot-dog le 16 mai)
- Activité du personnel – fin d’année (6 juin)
- Activité de fin d’année avec les élèves (4 juin)
- Activités des finissants (29 mai en photographie, 6 juin en dessin de bâtiment et 11 juin en bijouterie-joaillerie)
- Validation des plans d’actions en lien avec le projet éducatif
- Friperie du printemps (23 au 29 mai)
- Départ à la retraite de Jean-François Roy le 30 juin
- Départ de la direction Normand Landry le 30 juin (abolition du poste de directeur au CFPMB à la suite de coupures ministérielles).

M. Landry expose que dans le cadre des actuelles coupures en éducation et la fermeture pour au moins la prochaine année du programme de Lancement d'une entreprise, la direction générale du CSSDD a décidé de restructurer la gouvernance du CFP Maurice-Barbeau pour avoir une seule direction pour les deux centres de formation pour notre CSS. Cela implique qu'il devra quitter son poste à la fin de la présente année scolaire.

À la suite de cette annonce, les membres du conseil d'établissement se voient surpris de cette décision et tiennent à souligner la contribution de M. Landry à la mission éducative du CFP Maurice-Barbeau et le remercie pour son travail ainsi que son implication. Les membres lui souhaitent le meilleur des succès pour ses prochains mandats professionnels.

### **11. QUESTION DES MEMBRES**

Aucune question des membres.

### **12. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine rencontre est prévue le mercredi 15 octobre 2025 au local C1-35.

### **13. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 13 h 15 par **Mme Sophie Lemieux** appuyé par **M. Jonathan Grego** que la séance soit levée.

**C.E. 031-24-25 Adopté à l'unanimité.**

---

M<sup>me</sup> Lanie Desrochers, présidente

---

M. Normand Landry, directeur